



COMPTE RENDU DU CONSEIL

DU 23 octobre 2017

Mairie de Cadalen

Présents : Monique CORBIERE-FAUVEL, Gilles JAUROU, Martine GRANET, Bruno BOZZO, Ghislaine GUILLERMIER, Catherine SERGENT, Jean-Louis BIROT, Béatrice CAZOTTES, Philippe COUDERC, Sébastien BRAYLE, Guy BARDET, Pascal SALEFRANQUE.

Absents représentés : Christian DAVALAN par Sébastien BRAYLE, Géraldine NOEL par Béatrice CAZOTTES, Perrine VIAULES par Ghislaine GUILLERMIER.

Secrétaire de Séance : Sébastien BRAYLE

La condition de quorum étant remplie, Madame le Maire ouvre la séance.

Monsieur BRAYLE Sébastien se propose secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Demandes subventions

Le conseil vote à l'unanimité les demandes de subventions suivantes faites au titre Fonds de Développement des Territoires (FDT) auprès du Conseil Départemental du Tarn.

• Bardage de la salle des sports

Montant HT	14 000 €
Montant TTC	17 280 €
FDT sollicité (subvention de 35%)	5 040 €
Fonds propres de la commune	12 240 €

• ADAP 2017 – Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de la salle des fêtes

Montant HT	14 570 €
Montant TTC	17 484 €
Subvention FSIL (40%)	5 828 €
FDT sollicité (subvention de 35%)	5 099.50 €
Fonds propre de la commune	6 556.50 €

- **ADAp 2016 – Mise aux normes de sécurité et d’accessibilité des établissements communaux recevant du public (1^{ère} tranche de travaux)**

Montant HT	14 395 €
Montant TTC	17 274 €
WC école	- 3 500 €
Total Travaux	10 895 €
DETR 40 % <i>sur les 10 895 €</i>	4 358 €
FDT sollicité (subvention de 35%)	3 813.25 €
Fonds propres de la commune	4 902.75 €

- **Extension du cimetière**

	HT	TTC
Etude de sol	626.82 €	626.82 €
columbarium	13 861.00 €	16 633.20 €
parking	22 713.00 €	27 255.60 €
drainage	21 385.00 €	25 662.00 €
clôture	13 028.70 €	15 537.24 €
Total Travaux	71 614.52 €	85 714.86 €

FDT sollicité (subvention de 35%)	25 065.08 €
Fonds propre de la commune	60 649.78 €

- **Passage Ecole/Cabinet Médical – Création d’une passerelle**

Montant HT	24 084.95 €
Montant TTC	28 901.94 €
FDT sollicité (subvention de 35%)	8 429.73 €
Fonds propre de la commune	20 472.21 €

- **Panneaux d’affichage**

Montant HT	1 504.00 €
Montant TTC	1 804.80 €
FDT sollicité (subvention de 35%)	526.40 €
Fonds propre de la commune	1 278.40 €

• Travaux salle des fêtes

Montant HT	18 925.30 €
Montant TTC	22 710.36 €
Reserve parlementaire	3 000 €
FDT sollicité (subvention de 35%)	6 623.85 €
Fonds propre de la commune	13 086.51 €

2. Budget décision modificative

Sans objet.

3. Questions diverses

- La Cérémonie du 11 novembre 2017 aura lieu le dimanche 12 à 11h30.
- Catherine Sergent fait part de la demande l'ADMR de mettre des panneaux « l'ADMR est dans cette commune » le conseil n'est pas contre mais se demande si au niveau de la législation c'est possible. Elle indique également que pour préparer le centenaire de la fin de la grande guerre (Novembre 2018) un courrier sera envoyé aux associations pour voir si dans leurs membres des personnes possèdent des archives familiales sur cette époque. Une exposition est prévue dans les locaux de la future médiathèque.
- Guy Bardet demande quand la borne de recharge voiture électrique sera en fonctionnement. Madame le Maire indique qu'il n'y a pas encore d'information précise sur ce sujet.
- Gilles Jaurou fait au conseil un bref compte rendu du dernier conseil d'agglomération : Des avenants aux travaux de la crèche/médiathèque ont été votés à l'unanimité. Les travaux déjà bien visibles sont toujours dans les temps, l'ouverture du complexe est prévue pour septembre 2018. Le vote de la CLECT n'a également pas fait de débat particulier et a été voté à l'unanimité également.
- Bruno Bozzo rend compte des différents travaux de la commission qui a abouti ce vote Avec leurs compétences, les communes transfèrent à l'intercommunalité les dépenses qui y sont liées. Afin de garantir une répartition financière équitable, une instance spéciale existe : la Commission locale d'évaluation des charges transférées (**CLECT**). D'ici fin novembre, les 63 communes de l'agglomération doivent se prononcer en conseil municipal pour valider définitivement cette répartition financière.
- Madame le Maire fait part à l'Assemblée de son entrevue avec l'archiviste du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Tarn pour une nouvelle mission d'archivage à réaliser en 2018 sachant que la dernière mission s'est terminée en 2008. Une nouvelle convention sera donc présentée lors d'un prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Le Maire
Monique CORBIERE-FAUVEL

Le Secrétaire
Sébastien BRAYLE